SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs
Société Anonyme Faisant Appel public à l'Epargne
Cotée au Marché Principal de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis
Au capital de 5.561.635 DT
MF : 047057W/A/M/000
Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

Convocation à l'Assemblée Générale Elective
Du Représentant Des Actionnaires Minoritaires

Mesdames et Messieurs les actionnaires minoritaires de **la Société Atelier du Meuble interieurs S.A** sont invités à assister à la 2éme réunion de l'Assemblée Générale Elective qui se tiendra le jeudi 22 Juin 2023 à 10 h 30, au siège social de la Société sis à la Zone Industrielle Sidi Daoud la Marsa Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour unique suivant : - Election d'un représentant des actionnaires minoritaires au conseil d'administration et ce pour un mandat de trois ans (2023-2024 et 2025) et jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025.

NB: Par actionnaires minoritaires, on entend les actionnaires détenant individuellement au plus 0.5% du capital (soit pas plus de 27 808 actions)

Remarque: Les Documents afférents à cette Assemblée (CV et pièces d'identité des candidats) ainsi que tous les documents prévus par l'article 22 de la Décision Générale du CMF N°23 du 10 mars 2020 sont mis à la disposition des actionnaires minoritaires au siège de la société sise à la Z I Sidi Daoud 2046 Tunis.

Rappel: La première réunion de l'Assemblée Générale Elective a été tenue le 19/05/2023 a pris acte de l'unique candidature pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires déposée par Monsieur Nader Ghazouani, et conformément à la loi en vigueur l'élection de représentant des actionnaires minoritaires pour le poste d'administrateur a été reporté ultérieurement vu que le quorum des actionnaires non atteint.

Le Conseil d'Administration